

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

DÉCOUVERTES RÉCENTES

Une nouvelle minière-atelier à la Clémendière à Épineu-le-Chevreuil (Sarthe)

Gwenolé KERDIVEL, Michel GUILLOU

Contexte

Des prospections archéologiques menées par l'un de nous (MG) ont permis la découverte en 2008 d'une importante collection de surface au lieu-dit la Clémendière, sur la commune d'Épineu-le-Chevreuil. En rive gauche de la Vègre, affluent de la Sarthe, il est situé en haut d'un versant de vallée entre 82 et 85 m NGF et sur des argiles à silex du Bajocien (fig. 1). Celles-ci s'étalent jusqu'au sud et la région de Sablé-sur-Sarthe. Pour l'heure, l'extension du site n'est connue que sur 1 hectare dans la moitié nord des parcelles 0B 318 et 319, où la couche de silex n'affleure pas *a priori*. Il est peut-être cependant beaucoup plus grand : quelques pièces ayant été découvertes en rive droite de la Vègre (parcelles B87, B88 et B945), où affleure la couche de silex.

Quelques observations sur le mobilier

L'ensemble du mobilier découvert a été rapidement examiné afin d'isoler quelques pièces pertinentes pour cette présentation. Ainsi, les objets renvoyant aux activités domestiques n'ont pas été retenus : seuls quelques-uns témoignant de la fabrication de lames de haches l'ont été. La nomenclature que nous utiliserons est celle issue du travail récent de l'équipe de F. Giligny et de F. Bostyn (Giligny et Bostyn, 2016).

Le silex présente un cortex brun mousseux épais avec un interface blanc au contact de la silice (fig. 2, nos 2 et 3). Parfois, le cortex est plus fin et doux au toucher, mais toujours de couleur brun avec un interface orangé avec la silice (fig. 2, n° 1). Cela doit témoigner d'une morphologie variée des rognons de silex, comme on l'observe dans plusieurs autres sites, par exemple Flins-sur-Seine (Yvelines) ou Le Camp de César à Vion (Sarthe) (Giligny et Bostyn, 2016 ; Georges et Kerdivel, 2012). Tous les objets sont façonnés dans un silex à texture fine, seule une ébauche montre au contraire un faciès grenu (fig. 2, n° 4). Le silex n'est pas exempt d'inclusions, notamment de quartz se présentant parfois carrément en géode (fig. 2, n° 5). Ces inclusions, formant des concavités, sont dans un cas sur trois les raisons de l'abandon des pièces au cours du façonnage. La silice est de couleur gris-bleu,

parfois légèrement rubanée, avec occasionnellement des inclusions tachetées de silice plus grenue et plus foncée.

Les étapes observées de la fabrication des lames vont des préparations bifaciales à l'ébauche prête à polir. Ainsi, nous avons noté un fragment de préparation bifaciale unilatérale ayant conservé une bonne part du cortex sur un bord (fig. 2, n° 1). Le bris de l'objet a probablement précipité son abandon, ce qui est le cas une fois sur trois. Trois préparations bifaciales bilatérales ont été observées. L'une d'elle a été abandonnée faute d'avoir pu amincir l'un de ses bords (fig. 2, n° 2). C'est aussi un problème d'amincissement qui a conduit à abandonner les deux autres : celles-ci présentent une protubérance sur l'une de leur face. Dans un cas, des enlèvements laminaires n'ont pas réussi à en venir à bout (fig. 2, n° 3) ; dans l'autre, ce sont les inclusions présentes dans la protubérance ainsi qu'un enlèvement mal contrôlé sur l'autre face qui ont eu raison du façonnage (fig. 2, n° 5). Cette pièce est d'ailleurs la seule qui cumule deux défauts. Un fragment d'ébauche présente un défaut de façonnage avec plusieurs réfléchis successifs témoignant d'un acharnement du tailleur et conduisant à une section très irrégulière (fig. 2, n° 6). La hache taillée possède quelques rares défauts, dont des inclusions de quartz sur une de ses faces, près du tranchant et au talon. C'est au talon qu'une telle inclusion induit un bord abrupt qui n'a pu être corrigé depuis l'autre bord par un enlèvement trop profond. Le tout confère à cette pièce une certaine irrégularité dans le profil et sa section et a justifié peut-être son abandon (fig. 2, n° 4).

Éléments de comparaison

Cette découverte vient opportunément compléter nos cartes de répartition, publiées dans un travail déjà ancien, et où nous revenions sur la répartition le long du Massif armoricain de minières de silex, inféodées là au substrat jurassique et avec une étonnante absence entre Argentan et Sablé-sur-Sarthe (Kerdivel, 2012). De fait, si les exploitations de silex bathonien dans le sud de la Plaine de Caen et dans la Plaine d'Argentan sont bien connues et ce depuis leur signalement par B. Edeine, puis les travaux de J. Desloges et plus tard de C. Marcigny et E. Ghesquière, ce n'est pas le cas des exploitations plus

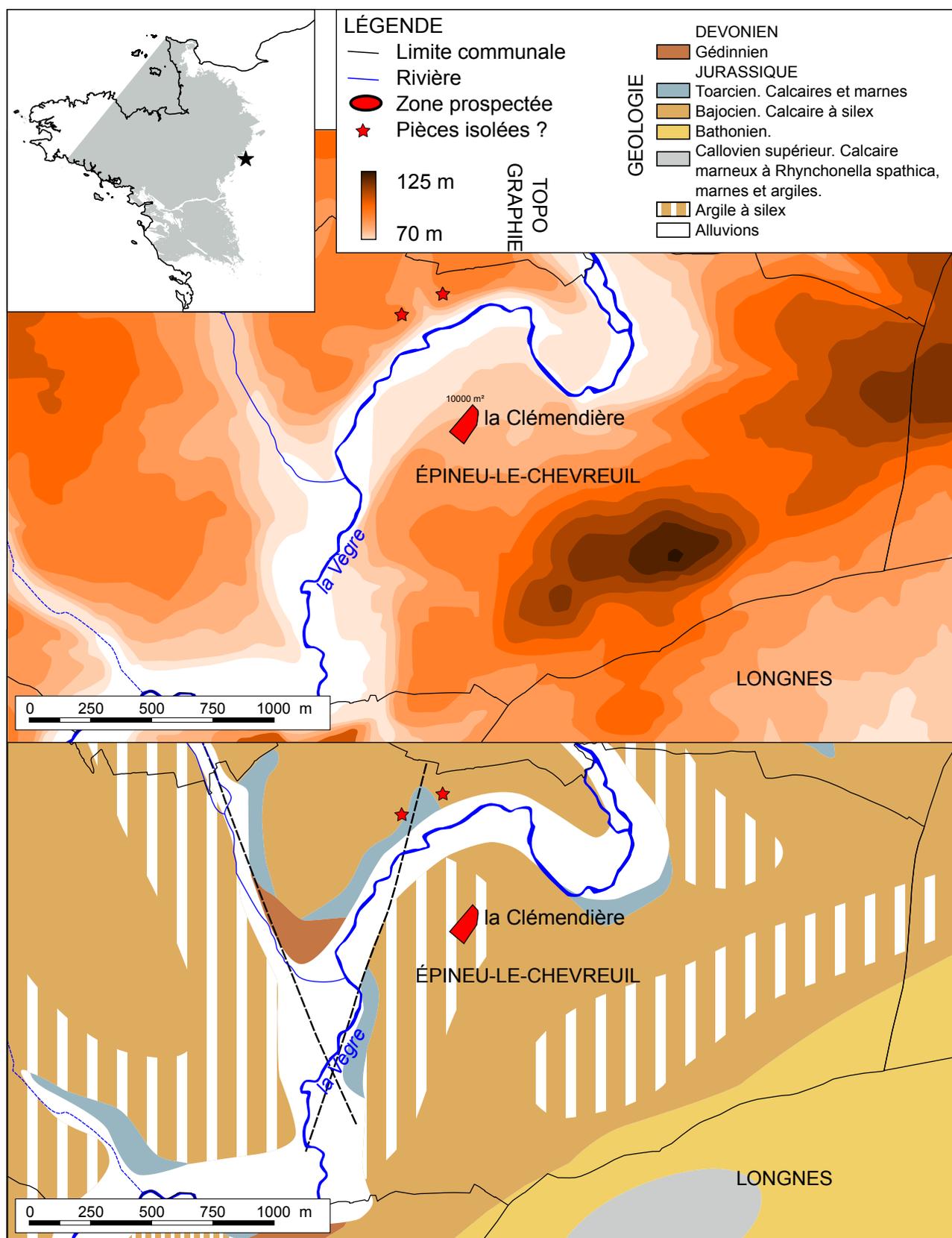


Fig. 1 – Localisation topographique et géologique du site de la Clémendière à Épineu-le-Chevreuil (Sarthe) (DAO : G. Kerdivel).

au sud (Edeine, 1961 ; Desloges, 1986 ; Desloges *et al.*, 2010 ; Ghesquière *et al.*, 2012). En effet, en Sarthe, seule la minière-atelier de Vion était connue et a fait l'objet d'observations récentes (Georges et Kerdivel, 2012).

Elle y exploite un silex provenant des étages bajocien du Jurassique. Il faut donc maintenant compter avec la minière-atelier de la Clémendière à Épineu-le-Chevreuil (Sarthe) venant exploiter au nord ces mêmes argiles à

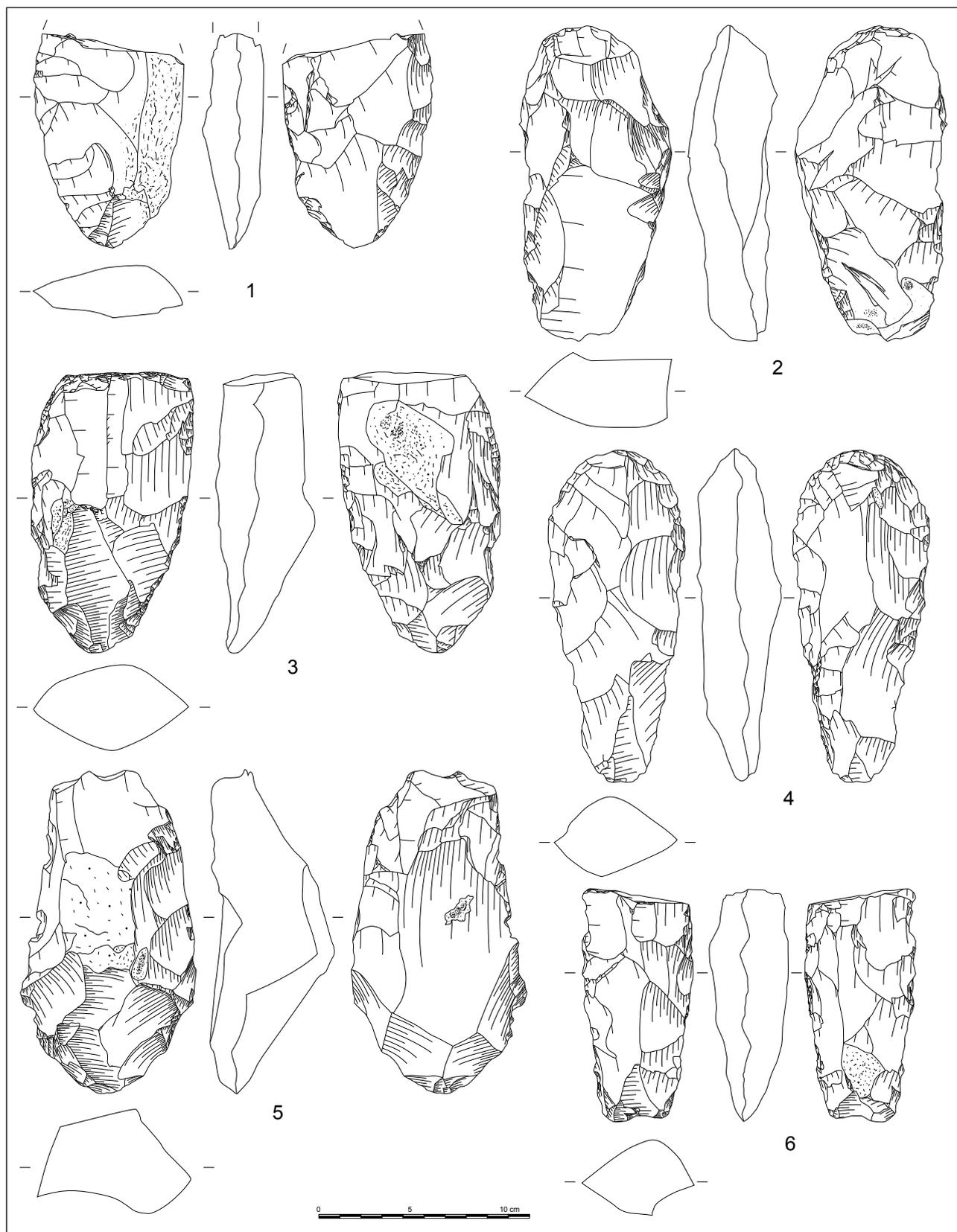


Fig. 2 – Épineu-le-Chevreuil, la Clémendière, préparation bifaciale unilatérale (n° 1), préparation bifaciales bilatérales (n° 2, 3 et 5), ébauche (n° 6) et hache taillée (n° 4) (dessins et DAO : G. Kerdivel).

silex bajocien (fig. 3). D'ores et déjà les modalités d'exploitation semblent différer de Vion avec une exploitation aux dépens de la pente, comme c'est le cas pour d'autres minière-atelier, comme la carrière Lafarge à La Cou-

ronne (Charente ; Fouéré et Fourloubey, 2012). La diffusion des produits en silex bajocien est encore méconnue mais on sait qu'ils sont envoyés sous forme de produits finis au nord-est de la Sarthe à Gréez-sur-Roc (Sarthe)

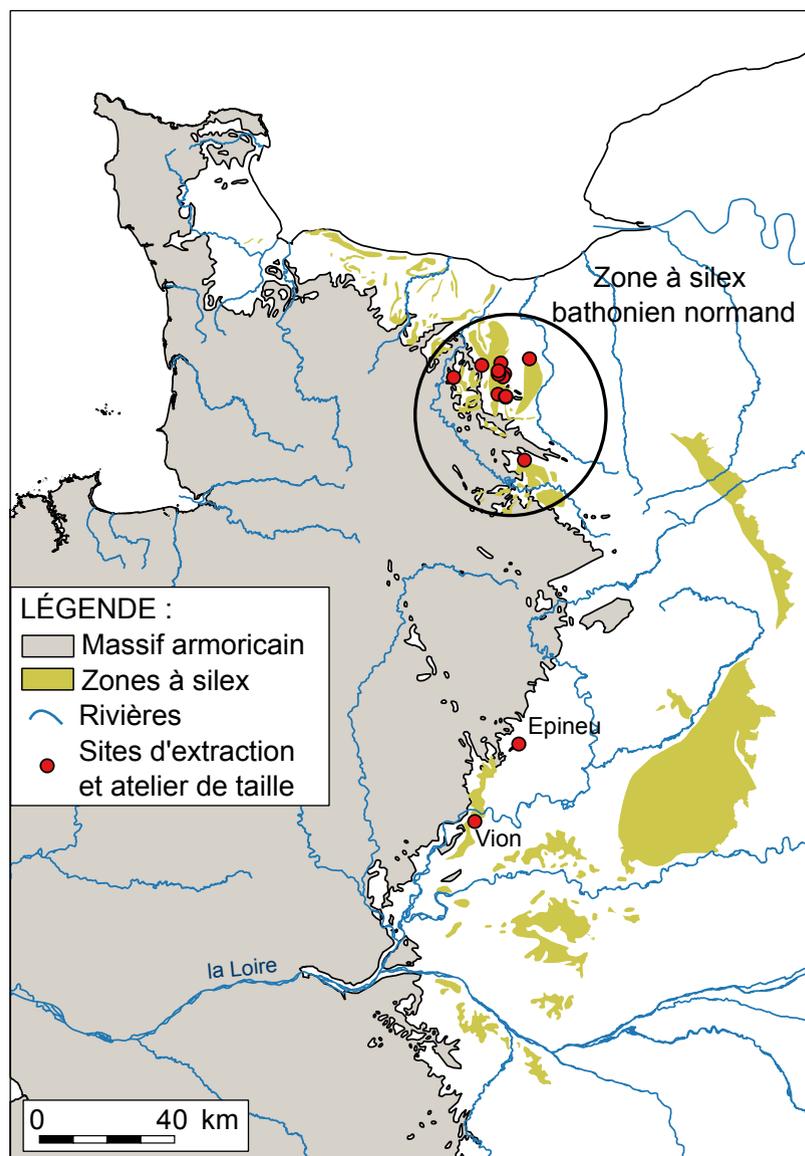


Fig. 3 – Localisation des minières-ateliers de lames de hache en silex sur la marge nord-orientale du Massif armoricain (CAO : G. Kerdivel).

et en Mayenne, par exemple à Larchamp ou à Montenay (Guyodo, 2012 ; Kerdivel, 2020, 2019).

Avec cette découverte s'ouvre à nouveau tout un champ de recherche autour de l'exploitation de ce matériau et sa diffusion au cours du Néolithique.

Références bibliographiques

- DESLOGES J. (1986) – Fouilles de mines à silex sur le site néolithique de Bretteville-le-Rabet (Calvados), in G. Aubin (dir.), *Actes du 10^e colloque interrégional sur le Néolithique. Caen 30 septembre-2 octobre 1983*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Supplément), p.73-101.
- DESLOGES J., GHESQUIÈRE E., MARCIGNY C. (2010) – La minière Néolithique ancien / moyen I des Longrais à Soumont-Saint-Quentin (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 27, p. 21-38.
- EDEINE B. (1961) – Puits néolithiques d'extraction de silex dans le Calvados, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 58, 7, p. 467-470.
- FOUÉRE P., FOURLOUBEY C. (2012) – La minière-atelier de la carrière Lafarge, La Couronne (Charente), in P.-A. de Labriffe et E. Thirault (dir.), *Produire des haches au Néolithique : de la matière première à l'abandon*, Paris, Société préhistorique française (coll. Séances, 1), p.51-75.
- GEORGES E., KERDIVE G. (2012) – Habitat et site d'extraction de silex au début du Néolithique moyen. Les sites de la Croix-Sainte-Anne à Juigné-sur-Sarthe et du Camp de César à Vion (Sarthe), in P.-A. de Labriffe et E. Thirault (dir.), *Produire des haches au Néolithique : de la matière première à l'abandon*, Paris, Société préhistorique française (coll. Séances, 1), p.173-190.
- GHESQUIÈRE E., MARCIGNY C., GIAZZON D., TSOBGOU AHOUE R., CHARRAUD F., JUHEL L., GIAZZON S. (2012) – La minière néolithique de Ri « Le Fresne » (Orne), in G. Marchand et G. Querré (dir.), *Roches et*

- sociétés en Préhistoire entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Archéologie & Culture), p. 453-464.
- GILIGNY F., BOSTYN F. (dir.) (2016) – *La hache de silex dans le Val de Seine. Production et diffusion des haches au Néolithique*, Leiden, Sidestone Press, 312 p.
- GUYODO J.-N. (2012) – Ambiances Chambon/Cerny du début du V^e millénaire avant J.-C. État de la question dans la Sarthe, in G. Marchand et G. Querré (dir.), *Roches et sociétés en Préhistoire entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (coll. Archéologie & Culture), p.151-163.
- KERDIVEL G. (2020) – Lames de haches aux environs des Oliveaux à Montenay (Mayenne), *GRAM Groupe de Recherches Archéologiques de la Mayenne*. <http://gram.over-blog.com/2020/01/lames-de-haches-aux-environs-des-oliveaux-a-montenay-mayenne.html>.
- KERDIVEL G. (2019) – Lames de haches néolithiques de la commune de Larchamp, *GRAM Groupe de Recherches Archéologiques de la Mayenne*. <http://gram.over-blog.com/2019/06/lames-de-haches-neolithiques-de-la-commune-de-larchamp.html>.
- KERDIVEL G. (2012) – *Occupation de l'espace et gestion des ressources à l'interface massifs anciens/bassins secondaires et tertiaires. L'exemple du Massif armoricain et de ses marges au Néolithique*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series 2383), 362 p.

Gwenolé KERDIVEL

Docteur en archéologie et archéosciences
Groupe de recherches archéologiques de la Mayenne
co-gérant du bar-tabac Le Temps de l'Harmonie
gwenole@ramirezkerdivel.eu
42 rue du Lac
35210 Châtillon-en-Vendelais

Michel GUILLOU

Groupe de recherches archéologiques de la Mayenne